

Les places sont attribuées selon l'ordre d'inscription et le nombre maximum de participants varie selon les cours. Il est recommandé aux participants de prendre connaissance du *Devis Couvertures de l'AMCQ* avant de se présenter aux cours identifiés avec un *.

IDENTIFICATION

Nom de l'Entreprise	Adresse	Nom du Responsable
Signature	Téléphone	Télécopieur

CHOIX DES COURS (Selon le calendrier)

Titre du cours	Coût**	Nom(s) de l'employé	Date	Lieu de la formation
* CQTR12 - Contrôle de la qualité des travaux de toiture	325 \$			
* SEBM12 - Système d'étanchéité bitume modifié et multicouche	325 \$			
* MEMO12 - Membrane monopli et liquide	325 \$			
* TOFP13 - Toitures à fortes pentes (offert en 2013)	-	(à venir)		
* LOEC12 - L'ouvrier, un équipier compétent (2 jours)	425 \$			
MOSC12 - Montage sécuritaire d'un chantier	150 \$			
MCUS12 - Méthode de montage d'un chantier et utilisation sécuritaire des citernes et fondoirs	150 \$			
APLE12 - Appareil de levage	150 \$			
COEF12 (100% des contremaîtres) Contremaître efficace (Formation de 2 jours)	425 \$			
COSE12 Contremaître efficace / Bitume modifié & multicouches	225 \$			
COMM12 Contremaître efficace / Membrane monopli & liquide	225 \$			
COTP13 Contremaître efficace / Toitures à fortes pentes (offert en 2013)	-	(à venir)		

Somme partielle : _____
 TPS (5 %) : _____
 TVQ (8.5 %) : _____
 (9.5% à partir de janvier)

Total : _____ \$

** Coûts excluant les taxes applicables et incluant les notes de cours et pause café.

Veillez imprimer ce document, le remplir et nous le transmettre par télécopieur au (450) 973-2321.

Veillez faire parvenir votre paiement par chèque à l'ordre de l'AMCQ le plus tôt possible. Les frais d'inscription seront remboursés seulement si l'inscription est annulée à plus de 7 jours avant la tenue du cours, sinon, aucun remboursement ne sera effectué. D'autres dates pourraient être disponibles à Laval ou en région si le nombre d'inscriptions le permet.